

LE POINT SUR LA SITUATION

La situation à l'EHPAD du Bosc reste sous contrôle en cette fin de mois d'avril, grâce à la vigilance des équipes, à la compliance des résidents et à l'obligeance des proches et familles.

À ce jour, **aucun cas probable ou confirmé de COVID-19 n'est à déplorer**, ni chez les résidents, ni chez les agents. Cette situation se trouve facilitée par le fait que l'établissement dispose chaque semaine, depuis début avril, d'une dotation propre en matériel de protection.

Toutefois, au regard des données nationales selon lesquelles 45% des EHPAD ont été touchés par le COVID-19, la Direction a rappelé, lors d'une réunion le 20 avril, l'importance que chacun maintienne son niveau d'attention.

REPRISE DES VISITES

À la suite de l'annonce du 19 avril du Premier Ministre et du Ministre chargé de la santé, les visites sont à nouveau autorisées à l'EHPAD Le Bosc depuis le 22 avril. L'établissement a adapté son organisation pour permettre ces visites, tout en garantissant la sécurité de tous.

Conditions des visites

Pour rendre visite à un résident, le proche doit prendre rendez-vous auprès du **04 75 37 89 96**. Un rendez-vous sera alors planifié, et les consignes à respecter lors de la visite seront ainsi détaillées :

- **Amplitude des visites** : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00 tous les jours, dimanches et fériés compris.
- **Durée de la visite** : 15 minutes.
- **Nombre de visiteurs** : 1 seul visiteur à la fois.
- **Lieu de la visite** : dans la salle d'animation au rez-de-chaussée, avec un circuit extérieur fléché.
- **Recueil de données** : nom, prénom, coordonnées téléphoniques, et personne visitée.
- **Conditions des visites** : Signer la charte de visite remise à l'accueil, accepter un contrôle de sa température corporelle, respecter les gestes barrières dont l'interdiction de tout contact physique et s'équiper d'un masque qui ne pourra pas être fourni par l'EHPAD.
- **Colis à destination des résidents** : les denrées alimentaires périssables sont à exclure car les colis sont confinés pendant 48h avant d'être remis au résident.

Les visites pour les trois résidents alités que compte l'EHPAD ne peuvent pas encore être proposées, mais une réflexion est en cours pour les organiser.

État des lieux des visites à ce jour

Un planning de visite, établi dès le 22 avril, est alimenté quotidiennement. Ce planning a été élaboré à partir des appels des familles, des demandes des résidents eux-mêmes, mais également en fonction de leur état psychologique: le confinement affectant certains résidents plus que d'autres. Ainsi, **les familles des résidents les plus vulnérables à l'isolement ont été contactées en priorité**.

Au total, **56 rendez-vous ont été planifiés** au cours de la première semaine faisant suite au retour des visites. Cela concerne ainsi plus d'un résident sur deux.

Cette réactivité des équipes a été facilitée par la présence d'un étudiant infirmier bénévole, par ailleurs membre de l'Association Départementale d'Enseignement et de Développement du Secourisme de l'Ardèche (ADEDS 07). Cet étudiant a pu accompagner les visites le samedi toute la journée et le dimanche après-midi.

Il est important que **chacun respecte assidûment les horaires et les mesures de protection** (masques conformes...), et que les visiteurs empêchés préviennent l'EHPAD, afin que le résident puisse être informé de cette annulation dans les meilleures conditions étant donné le contexte.

LA VIE DES RÉSIDENTS

La vie continue pour les résidents, et les équipes font le maximum pour que les contraintes du confinement soient les plus supportables possible.

Séances Skype

Les entretiens par Skype entre les résidents et leurs proches se poursuivent : 144 sessions ont eu lieu depuis le 27 mars, et 69 sont programmées pour les semaines à venir. Les rendez-vous sont pris par le secrétariat.

L'animatrice se rend au chevet des résidents avec la tablette et contacte la famille pour débiter la session. Le weekend, ce sont les IDE et la secrétaire qui prennent le relais, bien qu'elles ne puissent le faire en continu.

Animations

Le confinement n'empêche pas les résidents d'avoir droit à des animations, adaptées aux mesures barrières, qui ont lieu soit en chambre soit en petits groupes.

L'animatrice et les aides-soignants font la lecture du courrier et distribuent revues, livres et mots-croisés à la demande, ou bien proposent des séances de coiffure et de manucure.

Les activités en petits groupes sont également nombreuses, et stimulent aussi bien le mental que le physique : lecture à voix haute, jeux de société, jeux de mémoire, mais aussi gymnastique "douce" et promenade dans les couloirs et sur les terrasses de la résidence.

Enfin, un contact a été pris avec des institutrices pour que leurs élèves envoient des dessins et des messages aux résidents.

Anniversaires

Les anniversaires demeurent un moment festif. Accompagnés d'une carte postale, ils sont l'occasion d'un repas à thème, et d'un gâteau préparé par la cuisine pour tous les résidents.

Reprise des prestations coiffure

Les prestations coiffure sont réactivées depuis le 27 avril, à raison de 6 demi-journées programmées. Une coiffeuse intervient dans le salon de coiffure du rez-de-chaussée, dans le respect des mesures barrières : une seule personne à la fois, fenêtre entre-ouverte, tenue de protection (charlotte, sur-bouse, masque), hygiène des locaux après chaque passage. Les soignants accompagnent les résidents entre leur chambre et le salon.

DONS ET REMERCIEMENTS

La résidence Le Bosc a eu le plaisir de recevoir de nombreux dons et soutiens, tant pour ses équipes que pour ses résidents.

- **Le Département** a fait don de 2 tablettes à chaque EHPAD d'Ardèche, qui viennent s'ajouter à celle mise à disposition par la mairie de Vals-les-Bains dès le début de l'épidémie. **La Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France** a également offert 10 tablettes.
- **Le prothésiste dentaire 3 Dodf** a fait don de tabliers plastiques pour les soignants, tandis que **Mme BARSOTTI** leur a confectionné des sur-blouses en toile d'hivernage réutilisables.
- **Le Chocolatier G. CERDINI et la Pâtisserie D. LAURENT**, à Vals-les-Bains, ont offert pour Pâques des chocolats à tous les résidents.
- De même, **GIFI Aubenas** et **Valrhôna** ont offert des chocolats pour les soignants. **Le Groupe DEBROAS**, à Largentière, à quant à lui offert des saucissons à deux reprises.

CONTACTS : Mme PRADIER : 04.75.37.89.50 / Animatrice : 04.75.37.88.78

Retrouvez toute l'actualité du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale sur ch-ardeche-meridionale.fr et sur Facebook @chardechemeridionale

